

Lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement  
du terrorisme : Le notoire au centre des échanges

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

736

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali

# Quand la Transition se met en panne



G5 Sahel : Atelier-diagnostic pour l'élaboration  
d'une stratégie régionale de protection des  
civils dans l'espace de l'organisation



La CODEM et la perspective des élections :  
« Poulo » à la reconquête de son électorat



**SAER GROUP C'EST:**

**+ de 400  
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de  
**26 sociétés**, qui oeuvrent tous au rayonnement  
de la marque SAER.

**SAER GROUP**



<b>Une</b>	Mali : Quand la Transition se met en panne	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Trafic ferroviaire : La SOPAFER entend récupérer son domaine	<b>P.11</b>
	Scandale : Une structure de la Primature sert de lieu de prêche pour le réseau aux pratiques douteuses dénommé QNET	<b>P.11</b>
	Recrutement d'enseignants au Sénégal : La section FASEG du SAES fixe un ultimatum de 48 heures au Recteur	<b>P.12</b>
	Éthiopie : L'armée fédérale s'apprêterait à envahir Mekele	<b>P.12</b>
	Mali : Nouveau préavis de grève de l'UNTM	<b>P.12</b>
	Présidence du CNT : Le président de l'UA dit non à un militaire	<b>P.13</b>
	Communiqué de la plateforme union dogons peulhs et voisins du mali relatif à la vidéo du chef de la milice d'auto défense Dana Amassagou	<b>P.13</b>
<b>Actualité</b>	G5 Sahel : Atelier-diagnostic pour l'élaboration d'une stratégie régionale de protection des civils dans l'espace L'organisation	<b>P.18</b>
	Grogne sociale : L'UNTM sur une pente glissante	<b>P.20</b>
	Laboratoire d'innovation des jeunes de l'Afrique de l'Ouest : Vers le télétravail	<b>P.21</b>
	Lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme : Le notoire au centre des échanges	<b>P.22</b>
	Le ministre KONÉ à Kita : « Chaque religion a sa place dans notre société »	<b>P.23</b>
	Conférence annuelle de l'administration pénitentiaire : Covid-19 dans les prisons débattue	<b>P.24</b>
<b>Politique</b>	La CODEM et la perspective des élections : « Poulo » à la reconquête de son électorat	<b>P.25</b>
	L'insécurité sévit au nord, au centre et même au Sud : Le Colonel Assimi GOÏTA plus préoccupé par le CNT que par ses missions régaliennes	<b>P.26</b>
	Gouvernance au Mali : Lettre à grand-père du 24 novembre	<b>P.27</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Témoignage : « La sœur de ma copine devenue ma coépouse »	<b>P.29</b>
<b>International</b>	Éthiopie : Le dirigeant du Tigré rejette l'ultimatum du gouvernement	<b>P.30</b>
	États Unis : Donald Trump donne son feu vert au processus de transition vers une administration Biden	<b>P.31</b>
<b>Sport</b>	Situation sanitaire des Aiglons du Mali au Sénégal le doute plane sur la fiabilité des tests covid-19 effectués au Mali : La direction de la médecine sportive pointée du doigt	<b>P.32</b>

P.11



P.21



P.26



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web** : www.malikile.com

**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## Mali : Quand la Transition se met en panne

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les Maliens ont accueilli le coup de force du 18 août 2020 qui a mis fin au régime d'Ibrahim Boubacar Kéita, IBK. En effet, la situation générale du pays était devenue si préoccupante qu'un changement de régime s'imposait. Celui-ci est arrivé grâce au Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) et au soutien des forces armées et de sécurité réunies au sein du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) qui a obtenu la démission d'IBK, celle de son Gouvernement et la dissolution de l'Assemblée nationale du Mali. Trois mois après, le Mali est loin de retrouver la sérénité indispensable au renouveau tant réclamé par le Peuple dans son entièreté. Les putschistes, qui n'ont toujours pas dissolu le CNSP, n'arrivent pas à remettre le Mali sur les rails à cause de décisions arbitraires et une volonté de militarisation de la

Transition qui ont entamé la confiance placée en eux. Cette situation préjudiciable à une Transition réussie est chaque jour aggravée par la fronde sociale qui se manifeste sous forme de grèves qui mettent en danger le fragile consensus qui s'était fait autour des militaires et le refus de la classe politique d'entériner la clé de répartition pour la formation du Conseil National de la Transition (CNT), organe législatif de la Transition. Assimi Goïta, le Vice-Président de la Transition, est devenu de fait le véritable patron des autorités transitoires dont la haine viscérale envers les politiques le pousse à commettre de plus en plus de fautes mettant en péril la stabilité et l'entente indispensables à une Transition réussie.

Il n'y a aucun doute sur la méfiance des Maliens envers la classe politique. La rupture entre la population malienne et les politiques qui ont la mainmise sur le pays depuis les évé-

nements de Mars 1991 est consommée depuis très longtemps. Cette rupture est telle qu'ils sont rares les hommes et les femmes politiques qui jouissent encore de la confiance des populations pour ramener la paix dans le pays, construire le Mali et ouvrir de nouvelles perspectives pour la jeunesse. A tort ou à raison, les politiques sont accusés d'avoir précipité le pays dans la crise multidimensionnelle qu'il traverse aujourd'hui. C'est pourquoi, de façon générale, l'irruption des forces armées et de sécurité dans la politique, le 18 août dernier, a été saluée par une frange importante de la population malienne qui aurait aimé une transition s'étendant sur trois voire cinq ans, le temps d'assainir l'espace politique et permettre l'avènement d'une nouvelle race de politiques.

Cette position irréaliste dans le contexte sous régional et international est pourtant celle du



CNSP qui voulait d'une Transition s'étendant sur trois ans que la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a ramené à 18 mois. Assurément les militaires maliens ont horreur de la classe politique malienne qu'ils veulent, à défaut de l'écartier complètement de la Transition, réduire au minimum. Cette volonté est apparue à toutes les étapes de la mise en place des autorités de la Transition, de la désignation de son Président, du Vice-Président, du Premier ministre et du Gouvernement. Excepté le M5-RFP qui, dès les premières décisions prises par le CNSP en vue de la mise en route des autorités transitoires, a toujours dénoncé leur caractère arbitraire, la classe politique malienne, comme pétrifiée par la chute d'IBK et de son régime, avait gardé un profil bas qui dénotait de sa désunion et de son manque de préparation à un éventuel départ d'IBK. Les grands partis politiques que sont le Rassemblement Pour le Mali (RPM), l'Alliance pour la Démocratie au Mali (ADEMA-PASJ), et autres ayant été très proches du défunt pouvoir n'avaient aucune stratégie de riposte préférant laisser venir les événements pour ne pas compromettre leurs chances de reprendre leur place le moment venu. Cette période de flottement a été mise à profit par le CNSP pour s'assurer une mainmise totale sur la politique malienne. Non seulement toutes les décisions prises l'étaient unilatéralement et sans aucune consultation, même pas du M5-RFP principal artisan de la chute d'IBK, mais celles-ci se sont accompagnées d'une prise en otage de l'appareil d'État par la



nomination des militaires à tous les niveaux y compris le Gouvernement et l'Administration d'État. C'est la clé de répartition des membres du futur Conseil National de la Transition qui a provoqué le tollé général de la classe politique malienne en premier lieu le M5-RFP. Il aura fallu la menace proférée par les uns et les autres de ne pas participer au CNT suivant la clé de répartition imposée par Assimi Goïta pour que des concertations soient engagées par les militaires. Ce sont justement ces concertations qui ont manqué depuis le 18 août 2020, date de la prise du pouvoir par le CNSP. En effet, les forces armées et de sécurité, dans leur volonté d'écartier totalement la classe politique malienne, n'ont jamais consulté celles-ci dans aucune prise de décision. La désignation de Bah N'Daw comme Président de la Transition, l'auto proclamation d'Assimi Goïta comme Vice-Président, la désignation de Moctar Ouane comme Premier ministre et la formation

du Gouvernement de Transition, tout cela l'a été sans qu'aucun parti politique ait eu son mot à dire. Pire, le M5-RFP qui était l'allié naturel du CNSP a été superbement ignoré et mis à chaque fois devant le fait accompli. C'est parce qu'ils ont cru qu'ils pouvaient imposer leur volonté par la force des armes qu'Assimi Goïta et ses compagnons sont en passe de mettre toute la Transition en panne. Curieusement, le CNSP ne semble tirer aucune leçon de la chute d'IBK et de son régime. Car c'est l'absence de concertation et la volonté d'aller de l'avant en ignorant les souffrances du Peuple qui ont conduit au départ d'IBK. Ce n'est pas pour rien qu'on a créé le département de la Réconciliation nationale. Un département qui peine d'ailleurs à trouver ses marques. En effet, le Mali a plus que jamais besoin que ses fils se parlent. Aucune personne seule, aucune entité seule, fût-elle des militaires, ne peut résoudre les problèmes du Mali surtout pas dans les circonstances actuelles où la crise





s'amplifie un peu plus chaque jour. Parce qu'elles n'ont pas ouvert un dialogue franc avec le M5-RFP, la classe politique, avec les différentes corporations syndicales, les autorités de la Transition se sont rendu la tâche plus compliquée et ont réussi à dilapider en peu de temps la sympathie qui leur avait été exprimée il y a trois mois.

Outre la classe politique qui est vent debout contre la composition du CNT, les autorités doivent faire face à une série de grèves dont la plus sérieuse est celle programmée par l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM). En effet, après une grève de sommation de trois jours, la plus grande centrale syndicale du Mali vient de déposer un préavis de

5 jours, du 14 au 18 décembre 2020, si ses revendications n'étaient pas satisfaites. Certes la période de la Transition devrait être pacifiée sur le plan social pour permettre la mise en place des autorités transitoires et les préparatifs de nouvelles élections communales, législatives et la présidentielle qui sont censées déboucher sur le renouveau du Mali. Cependant, force est de reconnaître que les militaires du CNSP ne travaillent pas dans le sens de l'apaisement social. En voulant imposer par la force leur volonté, Assimi Goïta et ses hommes se fourvoient totalement car ils ne sont pas dans un camp militaire. C'est pourquoi ils doivent se ressaisir et réapprendre les règles fondamentales de notre société, à sa-

voir la concertation et le dialogue. La classe politique malienne peut compter sur un appui certain car l'Union Africaine vient d'annoncer que le CNT ne saurait être conduit par un militaire. Il est certain que la Transition malienne ne réussira que par la volonté de toutes les parties maliennes sans exclusive d'ouvrir de nouveaux horizons qui chantent pour un Mali nouveau. C'est en cela seulement que nous pourrions fermer la page IBK et ouvrir celle de l'Espoir que les Maliens attendent depuis son indépendance, un certain 22 Septembre 1960.

■ Diala Thiény Konaté

**malikile.com**  
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! \*

74<sup>ème</sup> **Malikilé**  
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER





### RFI Afrique

Après une journée de suspension, la Commission électorale nationale indépendante a décidé de reprendre la publication des résultats commune par commune. Une décision prise en l'absence des cinq commissaires de l'opposition qui ont suspendu leur participation aux travaux. En cause : la manière dont se déroule la compilation au niveau des centres communaux.



La Commission électorale suspend la publication des résultats provisoires commune par commune, comme elle avait commencé à la faire depuis ce lundi midi. Cette décision a été prise après une déclaration des sept candidats signataires de l'accord politique de l'opposition qui avaient publié une déclaration pour mettre en garde la Céni. Ils ont aussi émis de « très fortes réserves sur la sincérité et la crédibilité de ces résultats », dénonçant le « caractère massif des irrégularités et insuffisances ».



Selon plusieurs médias, une délégation israélienne se serait rendue lundi 23 novembre au Soudan. Ce serait la première équipe de représentants de l'État hébreu à faire le déplacement à Khartoum depuis l'annonce de la normalisation entre les deux pays le 23 octobre dernier.



### RFI

Première femme à avoir présidé la Banque centrale américaine, elle devrait devenir la première femme secrétaire au Trésor des États-Unis en plus de deux siècles



### Jeune Afrique

L'armée éthiopienne affirme se rapprocher de la « phase finale » de l'offensive lancée le 4 novembre contre la région dissidente du Tigré par le Premier ministre Abiy Ahmed, et promet qu'il n'y aura « aucune pitié ». Présenté comme une opération éclair, le conflit menace cependant de s'enliser...





Alors que la plupart des études cliniques en cours se concentrent sur les formes graves de Covid, Anticov, lancée dans 13 pays du continent, cible les manifestations légères. Et va tester des médicaments déjà sur le marché pour plus de rapidité.



Suspendu le 23 novembre par la Commission d'éthique indépendante de la Fifa, le patron de la CAF a tenté, pendant plusieurs mois, de déjouer les manœuvres du président de la Fédération, Gianni Infantino, visant à lui trouver un successeur.



### Présidence de la République du Mali

Koulouba | 24 novembre 2020 | Audience  
Son Excellence Monsieur Bah N'DAW, Président de la Transition, Chef de l'Etat a reçu en audience SEM Ahmad Abdoul RAHAMAN AL-SE-NADY, Ambassadeur de l'Etat du Qatar.

Très heureux de rencontrer le Président de la Transition, a-t-il déclaré à sa sortie d'audience, l'Ambassadeur du Qatar au Mali a indiqué que l'objet de cette visite est de transmettre au Président de la Transition, M. Bah N'DAW, Chef de l'Etat, les mes-



sages de félicitations de l'Emir de l'Etat du Qatar, Son Altesse Tamim Ben Hamad AL-THANI et de son adjoint ABDALLAH. Le diplomate qatari a, par ailleurs, indiqué que les échanges ont porté sur l'excellence de la coopération entre les deux pays, et la vitalité des relations sur le plan économique, politique et social. "Nous avons aussi abordé le renforcement de la coopération bilatérale entre nos deux pays," a-t-il conclu.



### Awa Sylla

Le Niger aussi vient de perdre MAMADOU Tidiane Tandia ancien chef. Quelle année 2020. Que son âme repose en paix.



### FRANCE 24

La police a évacué à coups de gaz lacrymogène un campement de quelques centaines de migrants qui avaient installé lundi leurs tentes dans le centre de la capitale française. Alors que des ONG





et des élus ont vivement protesté, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a évoqué des images "choquantes" et a réclamé un rapport sur les événements de la soirée.



### CANAM - MALI



Retrait des CARTES AMO BIOMETRIQUES, la timidité voire, l'indifférence de certains ASSURES La délivrance, voire l'accès aux cartes biométriques AMO est problématique, nous le concédons. Cependant, force est de constater que des milliers de cartes biométriques dorment dans des cartons au niveau des centres secondaires de l'INPS, à Bamako.

A preuve, une équipe de la CANAM a effectué, du 12 au 18 novembre 2020, une mission dans lesdits Centres afin de faire le pointage des stocks de cartes biométriques AMO disponibles à leur niveau.

Le constat est amer, plus de 11. 000 Cartes attendent leurs propriétaires pour y être enlevées.

"Nous avons des cartes de 2017, 2018, 2019 et 2020. Beaucoup d'assurés ne viennent pas chercher leurs cartes. Même si on les appelle, ils ne viennent pas. Certains se pointent urgemment quand ils ont un soucis de santé. Nous faisons de notre mieux", confie un agent du service AMO d'un centre secondaire INPS. Il appelle les assurés à venir retirer leurs cartes.

ASSURES AMO, PARTEZ RETIRER VOS CARTES DANS LES CENTRES SECONDAIRES INPS ET CMSS. MERCI DE VOTRE AIMABLE COMPREHENSION !

SERCOM/CANAM



### Radio Guintan



3 morts dans un braquage sur l'axe KAYES - Nioro du Sahel.

Dans la nuit du samedi 21/11/2020 au dimanche 22/11/2020 vers 23heures 30, une tentative de braquage a fait 03 morts et des blessés entre Bougoudere et Diougoumani (tronçon Diéma-Nioro).

Les braqueurs évoluant sur des motos ont ouvert le feu sur le chauffeur du minibus à qui ils avaient intimé l'ordre de s'arrêter et qui a perdu le contrôle du véhicule pour cogner un arbre. Un Mauritanien figure parmi les 03 victimes.



Gao : attaque du poste de contrôle de la Plateforme fait un blessé. Le poste de contrôle des mouvements de la plateforme, situé à Kadji, non loin du pont de Wabaria a été attaqué cet après-midi aux environs de 17 heures. Un individu à moto a tiré sur les éléments du poste de contrôle blessant ainsi un combattant du CMFPR.

Assaillant a été poursuivi par des combattants de la plateforme ainsi que des éléments des forces armées maliennes.

Pour le moment on ignore s'ils se sont emparés de sa personne.

Radio Guintan



### Bennchico Savadogo



\*Quand un homme a une belle voiture, il attire plus de femmes.\*

\*Quand une femme a une belle voiture, elle repousse les gars loin d'elle.\*

\*C'est le monde dans lequel nous vivons.\*

\*Un adolescent enceinte sa petite amie adolescente, la fille aban-

donne l'école, le garçon poursuit son éducation.\*  
 \*C'est le monde dans lequel nous vivons.\*  
 \*Un mec attrape sa copine avec un autre gars, il bat sa copine. Une go attrape son gars avec une autre fille, elle se bat avec l'autre fille.\*  
 \*C'est le monde dans lequel nous vivons.\*  
 \*Plus un homme vieillit, plus le nombre de femmes est disponible pour lui.\*  
 \*Plus une femme vieillit, moins le nombre de gars disponibles pour elle.\*  
 \*C'est le monde dans lequel nous vivons.\*  
 \*Un homme de 76 ans peut toujours épouser une femme de 26 ans.\*  
 \*Une femme de 36 ans est trop vieille pour se marier.\*  
 \*C'est le monde dans lequel nous vivons.\*  
 \*Un homme divorce de sa femme aujourd'hui et le lendemain, il sort avec d'autres femmes. Six mois plus tard, il est marié. Alors que la femme divorcée est appelée divorcée et reste\* \*célibataire six ans plus tard.\*  
 \*C'est le monde dans lequel nous vivons.\*  
 \*Un homme marié est pris au lit avec une autre femme, il est demandé à sa femme de lui pardonner et de passer à autre chose.\*  
 \*Une femme mariée est prise au lit avec un autre homme, le mari lui demande de quitter sa maison.\*  
 \*C'est le monde dans lequel nous vivons.\*  
 \*Un homme est affecté par sa compagnie dans une autre ville, toute la famille déménage avec lui.\*  
 \*La femme est affectée dans une autre ville, elle va seule ou mieux encore demander de démissionner du poste.\*  
 \*C'est le monde dans lequel nous vivons.\*  
 \*Si un homme se présente comme le PDG de la société, il y est arrivé par le dur travail et la détermination.\*  
 \*Si une femme devient le PDG de la société, même si le personnel

n'est constitué que de femmes, elle est soupçonnée d'y être en couchant avec les membres du conseil.\*  
 \*C'est le monde dans lequel nous vivons.\*  
 Piqué sur un mur

**Komé Mahamadou Dit Silamakan**



Dors en paix Président Tandja Mamadou (Ancien président du Niger). Un homme de caractère. C'est le président qui a refusé d'aller chercher Nicolas Sarkozy à l'aéroport de Niamey puis c'était l'heure de la prière de vendredi.



**LA CONSTITUTION MALIENNE DE 1992**

De la rigidité à l'impossible révision

Depuis l'avènement de la III<sup>e</sup> République en 1992, le Mali a connu trois tentatives de révision constitutionnelle d'initiative présidentielle qui ont été suivies de près par l'auteur : celle du président Alpha Oumar Konaré en 2000, celle du président Amadou Toumani Touré en 2011 et celle du président Ibrahim Boubacar Keita en 2017.

Cet ouvrage analyse les différents projets de révision de la Constitution du 25 février 1992 sous l'angle des dispositions ayant fait l'objet de modifications et dans une perspective comparative.



*Dr Brahim Fomba est docteur en Droit public de l'Université Mohammed-V de Rabat au Maroc. Titulaire du Cycle supérieur (équivalent du doctorat option Administration publique) de l'École nationale d'administration publique (ENAP) du Maroc, il a été professeur de Droit public à l'École nationale d'administration du Mali. Enseignant-chercheur à l'Université des Sciences juridiques et Politiques de Bamako et coordinateur scientifique du think tank Observation des dynamiques sociales, spatiales & expertise endogène (groupe Odysse), il a été conseiller juridique de départements ministériels dont celui des Relations avec les institutions et les partis politiques et celui de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.*



ISBN : 978-2-343-21652-2  
37 €

Brahima FOMBA

**LA CONSTITUTION MALIENNE DE 1992**

De la rigidité à l'impossible révision





## Trafic ferroviaire : La SOPAFER entend récupérer son domaine



**L**e monde du rail risque d'évoluer autrement en 2021. Sa structure mère commence à envahir le terrain afin de se faire entendre. Une palette de contentieux sera donc à prévoir dans les semaines à venir !

A l'heure de la Transition, la Société de Patrimoine Ferroviaire du Mali (SOPAFER) devient (enfin) visible sur le terrain. Mise en place dans la plus grande discrétion depuis plus d'une année, beaucoup doutaient de la pertinence de cette entité. Seulement, il est loisible de voir en face du grand hôtel de Bamako, les attributs (plaques et référentiels) de la structure dédiée aux questions du rail.

D'autre part, la Direction de la SOPAFER a commencé à envahir le terrain. Plusieurs domaines liés au trafic ferroviaire sont de plus en plus estampillés par des plaques de la Société d'État. Il semble donc que la sensibilisation soit de mise, bien qu'il s'agisse d'un préavis.

Pourtant, l'essentiel des domaines revendiqués par la Société de Patrimoine Ferroviaire du Mali (SOPAFER) sont occupés. Dans la majorité des cas, la voie du rail fait office d'usage d'habitation.

On se souvient qu'en 2011, il y avait eu un couac du côté de Sotuba. La société du rail d'alors avait tenté une série de déguerpissements. Malheureusement, les attributaires des parcelles étaient des militaires et la chasse aux truands du rail est restée lettre morte. Alors qu'un régime militaire est aux commandes, est-il certain que la tutelle des transports obtienne gain de cause ?

Déjà, une polémique existe par rapport au dossier dit des « quatre (04) locomotives ». Longtemps annoncé puis ajourné pour cause de pandémie du COVID-19, l'envoi d'une délégation de spécialistes maliens aux États-Unis sera effectif. Le marché est attribué pour le moment à l'Entreprise américaine SATAREM pour un montant de 45.800.000.000 de FCFA qui risque de voler en éclats.

Cette délégation comprenait sept (07) spécialistes du domaine que sont le Conseiller Technique du département des Transports, Docteur Salah Guindo ; le Directeur général de la SOPAFER, Ibrahim Maïga; Diakaridia Sidibé, spécialiste ferroviaire à l'Unité Nationale de Coordination; Modibo Simpara, Inspecteur Dépôt aux Ateliers centraux de Korofina Boubacar Diarra, chef section Thermique; Mathurin Keita, Chef section Air et Vide et Abdoulaye Diarra, Chef section Mécanique Générale.

## Scandale : Une structure de la Primature sert de lieu de prêche pour le réseau aux pratiques douteuses dénommé QNET



**A**vec stupéfaction, nous découvrons que la grande salle de réunion des Archives Nationales du Mali sert de cadre de rencontre et de lieu d'enrôlement du réseau QNET au vu et au su de tous. Comment le Directeur d'une structure publique peut porter caution à un réseau aussi douteux qu'est QNET et qui s'est vu chasser de plusieurs pays africains ?

En effet, selon un article de la Sirène paru en 2018, QNET serait un réseau d'escroquerie interdit aux USA, au Canada et dans la majorité des pays de l'Union Européenne. QNET est également chassé du Ghana et plusieurs de ses responsables ont été jugés, reconnus coupables et condamnés, notamment au Rwanda, au Nigéria, en Afrique du Sud, en Guinée, en Inde, etc.

Comment le Premier ministre Moctar Ouane connu pour sa rigueur et sa probité peut-il laisser passer une telle bévue ?

L'information nous a été donnée par certains travailleurs de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales qui n'en peuvent plus de voir leurs espaces littéralement pris d'assaut toutes les quinzaines (les samedis) par une foule immense composée de pauvres citoyens à qui l'on vient vendre des rêves et qui y engloutissent des sommes parfois considérables. Ils étaient plusieurs centaines à venir à la dernière rencontre qui s'est tenue ce samedi 21 novembre 2020 dans la grande salle de conférence des Archives nationales.

Selon plusieurs témoignages, nombreux sont nos pauvres concitoyens qui s'endettent pour venir s'enrôler dans ce réseau très douteux et sur lequel les pouvoirs publics sont fortement interpellés pour mener des enquêtes sérieuses.

O.T. / Source : Malijet

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

## Recrutement d'enseignants au Sénégal : La section FASEG du SAES fixe un ultimatum de 48 heures au Recteur



**D**es perturbations risquent d'être notées prochainement à la Faculté des sciences et de gestion (FASEG) de l'Ucad. Pour cause, le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES) met la pression au recteur et menace d'arrêter les cours. Ledit Syndicat indique avoir constaté le retard depuis 21 mois sur la production des arrêtés de recrutement de neuf enseignants-chercheurs.

« La section SAES accuse le recteur comme responsable de toutes les perturbations qui pourront découler de son refus de produire les arrêtés. Elle se réserve le droit d'arrêter toutes les activités pédagogiques et de tenir un point de presse pour informer l'opinion si la situation n'évolue pas dans un délai de 48 heures », rapporte un communiqué de l'organisation syndicale. Cette décision a été prise à l'occasion d'une assemblée générale tenue le 19 novembre dernier. Selon la section SAES de la FASEG, « ces recrutements, pilotés par les commissions internes, ont été validés par toutes les instances délibérantes de la faculté (assemblée de la faculté) ». Malgré la validation de la procédure par les dites assemblées, le SAES constate avec regret, le refus du recteur de produire les arrêtés de recrutement. Le Syndicat rappelle que « la faculté fonctionne avec des effectifs pléthoriques et un taux d'encadrement en deçà des normes universitaires. Et cette situation risque de s'empirer avec l'arrivée des nouveaux bacheliers. A cet effet, la section exige du recteur la mise à la disposition immédiat des arrêtés de recrutement ».

WALFNet

## Éthiopie : L'armée fédérale s'apprêterait à envahir Mekele



**E**n Éthiopie, le conflit continue dans la province du Tigré, toujours coupé du monde depuis le début des combats le 4 novembre dernier. L'armée fédérale affirme avancer vers la capitale régionale dissidente, Mekele, et s'apprêter à l'envahir. Le Premier ministre Abiy Ahmed a donné trois jours au TPLF, le parti qui dirige la région, pour se rendre, et l'armée a mis en garde les habitants de la ville, ce qui a provoqué une mise en garde de l'ONU.

C'est le langage martial utilisé par le porte-parole de l'armée éthiopienne qui a provoqué l'inquiétude. « Sauvez-vous des attaques d'artillerie et libérez-vous de la junte » du TPLF, a lancé le colonel Dereje Tsegaye à l'adresse des habitants de Mekele, lors d'un point de presse dimanche. « Après quoi, il n'y aura pas de pitié » a-t-il dit.

Auprès de l'agence Reuters, la coordinatrice humanitaire de l'ONU en Éthiopie, Catherine Sozi, s'est aussitôt inquiétée pour « la protection des 525 000 civils vivant à Mekele ». Laetitia Bader, responsable Human Rights Watch pour la Corne de l'Afrique, a elle aussi prévenu : « Traiter une ville entière comme une cible militaire serait non seulement illégal », a-t-elle réagi sur Twitter, « mais pourrait également être considéré comme une forme de punition collective », c'est-à-dire un crime de guerre. Alors dans la soirée, le gouvernement éthiopien a tenté de préciser ses intentions. L'armée a fait savoir que le colonel faisait allusion uniquement aux chefs du TPLF. Et un long texte signé par le Premier ministre, Abiy Ahmed, a été publié par une agence gouvernementale. Il assurait que « toutes les mesures de précaution nécessaires ont été prises pour garantir que les civils ne soient pas blessés ».

Il a donné 72 heures au TPLF pour se rendre, c'est-à-dire d'ici mercredi 25 novembre.

## Mali : Nouveau préavis de grève de l'UNTM

**A**près une première grève de 72 heures, l'union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) entend observer une grève de 120 heures soit 5 jours à compter du 14 au 18 Décembre prochains si ses revendications ne sont pas satisfaites. En effet, la centrale syndicale a déposé, ce lundi 23 novembre 2020, un nouveau préavis de grève sur la table du ministre du Travail et de la Fonction publique. Les revendications sont entre autres « l'harmonisation des grilles salariales des agents de l'État et l'octroi des indemnités et des primes spécifiques, par catégorie et de manière équitable à tous les fonctionnaires de l'État ». Rappelons que ce préavis intervient tout juste après une première



grève de trois jours qui a presque paralysé tous les secteurs d'activités du pays la semaine dernière.



## Présidence du CNT : Le président de l'UA dit non à un militaire

Le président de la Commission de l'union africaine (UA), Mahamat Faki, s'est rendu à Bamako, du 17 au 18 novembre dernier, pour une visite officielle. Il a été successivement reçu par le président de la transition ; du vice-président, colonel Assimi Goïta et du premier ministre, Moctar Ouane.

Cette visite se déroule au moment où les membres du Mouvement du 5 juin-Rassemblements des forces patriotiques (M5-RFP), tombeur du régime Ibrahim Boubacar Keïta, sont opposés à la transition pour la mise en place du Conseil national de la transition (CNT). Mahamat Faki a laissé entendre qu'il n'était pas question de mettre un militaire en fonction à la tête du CNT parce qu'il joue le rôle d'une Assemblée constituante.

Pour affaiblir le M5-RFP : ces jeunes nommés dans les cabinets ministériels

Les jeunes activistes du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), tombeurs du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), sont aujourd'hui devenus des proies faciles pour certains membres du gouvernement. Certains viennent d'être nommés dans les



cabinets ministériels comme chargés de mission. Ce débauchage est une stratégie mise en place par les autorités de la transition pour affaiblir le M5-RFP. Seule fausse note : ils sont sans expérience. Alors qu'on a besoin des femmes et hommes expérimentés pour conduire les réformes souhaitées par les Maliens. D'autres débauchés se sont mués en de véritables thuriféraires du Comité national pour le salut du peuple (CNSP).

Source : L'Inter de Bamako  
Banou actu

## Communiqué de la plateforme union dogons peulhs et voisins du mali relatif à la vidéo du chef de la milice d'auto défense Dana Amassagou

La plateforme union Dogons Peulhs et Voisins a écouté avec attention particulière le message lancé par le chef de la milice d'autodéfense " Dana Amassagou" Youssouf Toloba, le vendredi 20/novembre 2020 depuis Degembe dans la commune de Doucombo cercle de Bandiagara, vidéo dans laquelle il appelle ses frères Peulhs à venir se joindre à eux pour ensemble faire face à ceux qui nous terrorisent et surtout de ne faire aucune mention de complicité aux terroristes, car ils sont nos ennemis communs quelle que soit leur appartenance ethnique, et que si ses frères Peulhs se trouvent sous la pression des ennemis de la paix qu'ils tiennent informé Dana Amassagou, qui a leur tour tiendront informées les forces armées du Mali pour venir les libérer. Le chef de la milice d'autodéfense du centre, Youssouf Toloba, n'a pas omis de montrer sa franche collaboration avec l'armée et ses frères Peulhs pour ensemble stopper les forces du mal.



À cet effet la plateforme union Dogons Peulhs et Voisins, prend acte de ce message d'un acteur incontournable pour le retour définitif de la paix et la cohésion sociale entre les communautés vivant au centre, appelle les parties dont fait la mention la vidéo de Toloba à saisir cette main tendue, notre plateforme union Dogons Peulhs et Voisins veillera à ce que la sincérité des uns et des autres pour la paix et la cohésion sociale soit une réalité, merci.

Bko/24/novembre/2020 U.D.P.V.

# OCLEI

EN **10**  
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

## 1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

## 2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

## 3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;



- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

## 4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

## 5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
  - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
  - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
  - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

## 6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

## 7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

## 8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;



- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

## 9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

## 10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

---

### Adresse de l'OCLEI

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN  
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22  
Boite Postale : E3977  
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml



## G5 Sahel : Atelier-diagnostic pour l'élaboration d'une stratégie régionale de protection des civils dans l'espace de l'organisation

**C**e lundi 23 novembre 2020, le G5-Sahel a réuni plusieurs acteurs et leurs partenaires autour de son projet d'élaboration d'une stratégie régionale de protection des civils dans son espace. Le coordinateur du projet d'appui à la Force Conjointe G5-Sahel dans la mise en œuvre du cadre de conformité, monsieur Julien Attakla-Ayinin, a souhaité qu'il sorte de ces travaux des recommandations pouvant contribuer à la stratégie de protection de populations civiles dans les zones de conflit.

Ces travaux qui se s'étendront sur 4 jours, serviront d'espace pour les participants de faire l'état des lieux de la crise sécuritaire au Mali, sa genèse, ses manifestations et les impacts sur les populations civiles et les institutions de la république, cibler les perspectives et faire les commandassions, analyser les causes et conséquences des conflits (Y compris in-

tercommunautaires) et du terrorisme. L'objectif est de recueillir des témoignages des participants pour mieux cerner les problèmes et identifier identifier les motivations des différents acteurs de la crise. La cartographie des acteurs va permettre d'analyser les rôles et les responsabilités desdits acteurs dans la crise. Au cours de cet atelier, d'autres questions seront abordées. L'approche des solutions à court, moyen et long termes.

Le G5-Sahel a été mis en place avec pour objectif, la sécurité et le développement de son espace. Le concept opérationnel de sa Force Conjointe prévoit la mise en place de mécanismes visant à protéger les populations civiles et à assurer le respect du Droit International Humanitaire et des Droits de l'Homme (DIDH) et du droit des réfugiés par ses propres troupes.

La conférence de la Présidence Burkinabè a

recommandé, à Ouagadougou, entre autres, l'élaboration d'une stratégie régionale de protection des civils dans l'espace G5-Sahel et dont le lancement a été fait le 21 janvier dernier.

Cette nécessité cruciale de protection des civils dans l'espace G5 a été aussi élevée au rang des priorités dans plusieurs documents stratégiques de l'Organisation et dont le Cadre d'Actions Prioritaires Intégrées est adopté à Nouakchott le 20 février 2020 par les ministres de tutelles du G5. Le rôle du G5 dans la résolution de la crise et la protection des civiles est donc très important eu égard aux différentes missions que les chefs d'États lui ont assignées.

Cette mission de protection rentre dans les législations régionales et internationales des droits de l'homme. Il s'agit de la protection des civils par le droit international humanitaire ou





des conflits armés (HCDH), par les opérations de l'Union Africaine. Au sortir des travaux de cet atelier, une conception des axes stratégiques d'intervention, la judiciarisation du champ des opérations comme outils de pro-

tection des civils sera disponible et contribuera fortement à l'amélioration des missions sur le terrain. Les outils et mécanismes de protection des civils au Mali sont entre autres les mécanismes d'alertes précoce, les réseaux

communautaires de protection, les outils de plaidoyer, la coopération civilo-militaire. Les femmes et les enfants sont au cœur de cette protection spécifique.

Une évaluation sera faite des forces et faiblesses des outils et mécanismes de protection des civils. Une proposition de nouveaux mécanismes qui serviront au G5 Sahel et ses partenaires de la MINUSMA et aux hautes autorités du Mali de changer de fusil d'épaule pour palier aux lacunes enregistrées dans l'exercice de leurs missions régaliennes.

Cet atelier permettra en outre d'identifier les responsabilités et les défis des structures nationales (autres que les Forces de Défense et de Sécurité en matière de protection des civils et de faire des recommandations qui permettront d'améliorer les acquis.

La particularité de cet atelier se rapporte aux participants cibles. Un accent particulier a été mis, comme ça se voyait dans la salle et à travers les interventions des participants, sur la participation des leaders communautaires, ou les représentants des organisations des femmes et des jeunes, des défenseurs des droits humains ainsi que les lanceurs d'alerte ou des utilisateurs des réseaux sociaux et des journalistes, ainsi que les représentants de l'UN et les ONG.

A suivre pour la cérémonie de clôture.

■ Moctar Sow



# Grogne sociale : L'UNTM sur une pente glissante

Après un premier coup d'essai réussi, l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) veut encore secouer le cocotier par ricochet les autorités de la transition. Elle a déposé sur la table du gouvernement, le lundi 23 novembre 2020, un préavis de grève de 5 jours allant du lundi 14 au vendredi 18 décembre 2020.

**D**écidément, l'union nationale des travailleurs du Mali n'est plus dans la dynamique de faire des concessions aux autorités de la transition. Elle leur a égrené un chapelet de revendications. Bien vrai que personne ne conteste la légitimité des revendications de la plus grande centrale syndicale du pays mais c'est la période choisie qui n'est pas propice pour bon nombre de Maliens, car elle perturbe le sommeil de tous les esprits éclairés.

Le Mali traverse toujours une période très critique de son existence. Ce qui serait à l'origine du coup d'état. Les autorités de la transition n'ont pas vocation à résoudre tous les problèmes du pays en 18 mois. Mais elles doivent mettre en œuvre la feuille de route assortie de la concertation nationale. Pendant cette période transitoire, ils doivent poser les jalons d'une gouvernance vertueuse. Si l'on s'inscrit dans l'hypothèse d'apaiser le climat social forcément toutes les revendications syndicales doivent d'être mises dans le réfrigérateur pour attendre les autorités démocratiquement élues. D'où l'obligation d'un moratoire pour permettre aux nouvelles autorités de s'attaquer aux questions brûlantes du pays telles que l'insécurité, la relance économique, la lutte implacable contre la corruption et les différentes réformes institutionnelles annoncées. L'insécurité est un caillou dans la chaussure du gouvernement.

Les responsables de la transition doivent être les premiers à être conscients de la situation actuelle du pays et donner le bon exemple au lieu de s'adonner à des querelles de postes et d'intérêts immédiats.

Mettre les travailleurs du pays dans la rue n'est pas la meilleure option dans le contexte malien. La population continue toujours de subir les effets collatéraux de l'embargo infligé à notre pays après les événements du 18 août 2020. S'il faut en rajouter, la situation serait insoutenable pour une population déjà déboussolée. La grève de l'UNTM est analogue à un embargo puisque des centaines de ca-



mions étaient bloqués à toutes les frontières avec des denrées alimentaires et des produits pétroliers. Pour cause, les soldats de l'économie étaient en grève. La mission principale de ceux-ci, c'est de renflouer les caisses de l'état. Imaginez les autres secteurs vitaux de l'économie, vous conviendrez avec moi que l'Etat a perdu des milliards pendant la dernière grève de l'UNTM. Le Mali cherche à se relever après le coup de KO réussi sur le tatami. Au lieu de tenter de l'aider à se remettre sur pied, l'on enfonce le clou avec ces grèves interminables. En essayant de mettre des bâtons dans les roues du gouvernement de la sorte, les responsables de l'union nationale des travailleurs du Mali risqueront de voir le peuple sur leur dos.

## Les zones du préavis

Est-ce que la grève de l'UNTM est opportune en cette période ? L'UNTM n'est-elle pas pistonnée par des politiques ? Pourquoi adopter cette position radicale ? Que gagnerait le Mali dans ces grèves ? Ce sont entre autres questions qui hantent l'esprit de beaucoup de Maliens.

Sur le préavis de grève, l'UNTM dit qu'elle ne

peut rester indifférente devant le mal gouvernance, l'anarchie, le désordre, la dilapidation des ressources au détriment des investissements de progrès social. En faisant une analyse sans complaisance, l'on se rend compte qu'il n'y a aucune cohérence entre les discours et les actes que posent l'UNTM. Pour d'autres, l'une des revendications de l'UNTM devrait être la lutte contre la corruption et l'injustice sociale. Malheureusement, Yacouba Katilé et ses hommes ne veulent pas du tout sentir l'odeur des membres de l'office central de lutte contre l'enrichissement illicite. Certes, il y a des insuffisances dans les textes de l'Oclei mais force est de reconnaître qu'ils sont en train d'abattre un travail de fourmi pour traquer les fonctionnaires qui trainent des casseroles.

Il serait bienséant pour les responsables de l'union nationale des travailleurs du Mali de s'ériger en partenaires des autorités de la transition. Car l'heure n'est plus aux querelles de positionnement mais plutôt à la refondation de notre outil de gouvernance. La transition doit aussi faciliter son accompagnement. Il y va de l'avenir de notre Mali.

■ Ibrahim Sanogo



# Laboratoire d'innovation des jeunes de l'Afrique de l'Ouest : Vers le télétravail

Afin de relever les défis colossaux auxquels font face les pays du Sahel, Save the Children, en collaboration le Royaume de Danemark, était au centre, 23 au 27 novembre 2020, pour le lancement de Laboratoire d'innovation des jeunes de l'Afrique de l'Ouest.



**L**e laboratoire va contribuer au passage des jeunes à l'échelle des innovations afin d'apporter des réponses aux défis des pays de l'Afrique de l'Ouest notamment les questions relatives à la démographie, aux changements climatiques, au développement humain, à l'éducation, à l'autonomisation des femmes et à la création d'emplois.

Le laboratoire d'innovation des jeunes regroupe le Burkina Faso la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Mali. Il s'agit aussi d'innover l'entrepreneuriat des jeunes pour construire un avenir durable et inclusif.

Parmi les 800 candidats, seulement 55 jeunes talents prendront part, durant un mois, au Labo d'innovation qui leur donnera les outils, l'espace et les ressources nécessaires pour développer des idées et créer des solutions concrètes aux questions clés pour le développement durable, l'éducation, le Genre, emploi décent entre autres. A titre de rappel, ce laboratoire s'inscrit dans un contexte sanitaire marqué par la pandémie de Covid-19.

A l'entame de ses propos, le directeur pays SCI a souligné la participation significative et mas-

sive des filles, avant de rappeler la création de Save the Children.

Aux dires de Amavi Abpamabgo, le SCI s'engage aux côtés des enfants talents dans leurs activités visant à mettre en avant l'entrepreneuriat, l'innovation et l'émancipation des jeunes. « Les enfants doivent être éduqués et protégés pour faire face aux enjeux de la vie », a-t-il affirmé.

Ensuite, l'Ambassadeur du Royaume de Danemark, à travers son reçu, a conseillé aux enfants d'être courageux au cours des travaux. « Il faut avoir des idées. L'invention n'est pas forcément une innovation. Mais il faut aller vers le marché et c'est cela qui peut donner un sens à l'innovation », a expliqué le diplomate scandinave.

Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a invité ce laboratoire à proposer des solutions adoptées innovantes aux défis du moment. « Nous avons vu d'autres stratégies être déployées comme le télétravail », a-t-il précisé

Elle a insisté sur l'autonomisation des filles et des femmes. Il s'agit de l'égalité entre les

sexes et vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles.

Par ailleurs, les représentants des pays participants ont exprimé leur volonté de travailler en ligne afin de trouver ensemble des solutions durables aux problèmes. « Nous remercions le Save the Children pour la mise en place de ce programme. Pour nous, c'est un levier du développement et nous sommes prêts pour aller vers l'innovation », a laissé entendre Fatoumata Boubou Goïta, participante.

Ce programme est constitué de jeunes et sera jalonné par une activité qui se tiendra, vendredi 27 novembre, le forum virtuel Jeunesse Innovation Dialogue et Paix.

On notait la présence du ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Mme Bouaré Bintou Samaké, de l'Ambassadeur Danois, Rolf Holmboe et du directeur pays de Save the Children (SCI) International résident au Mali, Amavi Akpamagbo.

■ Ibrahim Sanogo

# Lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme : **Le notaire au centre des échanges**

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mohamed Sida Dicko, a présidé, mardi 24 novembre 2020, la cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation et de sensibilisation à l'intention des Notaires en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme. A ses côtés, on notait la présence de la Secrétaire générale du Centre National de la Transmission de l'Information des Fonds (CENTIF), Aminata Dembélé et du président de l'Ordre des Notaires Yacouba Massama Keita.



**A**ctualiser les connaissances et favoriser un développement des compétences et aptitudes des notaires vis-à-vis du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, tel était l'objectif de la rencontre.

Dans le souci d'élargir cette formation, la Secrétaire générale de la CENTIF a réitéré son accompagnement à la présente session de formation avec la participation des Notaires. Il s'agit pour elle, d'échanger avec les notaires afin de renforcer les liens féconds dans la lutte contre les criminels financiers.

Face aux difficultés dans l'application de la N° 2016-008 du 17 mars 2016 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, les notaires, il y a urgence de renforcer leur capacité afin de mieux apprendre des dispositions de ladite loi. Pour ce faire, le président de l'Ordre des notaires, Me Yacouba Massaman Keita, a réaffirmé son engagement dans la lutte contre ce phénomène. A cet effet, il a souligné de mettre en pratique une synergie d'actions qui fait que

le notaire une personne assujettie pour faire face à ce fléau.

A titre de rappel, le Mali a recensé des avancées significatives entre 2008 et 2019. Malgré la densité des infractions sous-jacentes liées au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, le pays a enregistré très peu de condamnation dans ce domaine. Au regard de ces constats établis, le Mali a décidé d'élaborer un plan d'action triennal 2020-2022.

Pour sa part, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme Garde des sceaux, Mohamed Sida Dicko, a salué l'initiative de cet atelier et la collaboration constante de la CENTIF, avant de préciser que le notaire est le témoin privilégié dans la lutte contre la criminalité financière. Selon lui, cette formation permet d'une part d'être à jour par rapport au contenu de la loi et d'autre part à la CENTIF d'accéder à une base substantielle de renseignement.

A en croire le ministre Dicko, il suffit d'avoir des personnes ressources afin de lutter contre ce phénomène, avant de poursuivre que ces travaux permettront de renforcer les capacités

des notaires qui sont éventuellement au cœur des préoccupations du département de la Justice.

En plus, il a profité de l'occasion pour inviter les participants à acquérir des connaissances de base sur la problématique conceptuelle et légale de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Considérés comme un maillon essentiel dans la prévention et la répression contre la criminalité financière, selon le ministre Dicko, les notaires doivent avoir la vigilance accrue ayant pour corollaire une obligation de déclaration auprès de la CENTIF en cas de suspension de blanchiment

Par ailleurs, ces échanges permettront d'acquérir et maîtriser les techniques spéciales d'enquête et de poursuites pénales dans le cadre d'une stratégie adaptée à la lutte contre les circuits financiers clandestins des organisations criminelles et terroristes, a conclu le ministre Mohamed Sida Dicko

■ Ibrahim Sanogo





## Le ministre KONÉ à Kita : « Chaque religion a sa place dans notre société »

**A**près la veillée sur la Colline mariale, dans la nuit de samedi à dimanche, marquant le point d'orgue du pèlerinage catholique national 2020, place aux rituels du dimanche, qui se sont déroulés en trois actes : l'adoration du Saint Sacrement successivement par le diocèse de Sikasso, l'archidiocèse de Bamako, les diocèses de Kayes, Mopti, San et Ségou ; la Messe solennelle du Christ Roi, célébrée au Sanctuaire ; enfin, le Salut au Saint Sacrement, toujours célébré au Sanctuaire.

La Messe solennelle du Christ Roi était le clou de ces rituels, officinée par Mgr Jean Baptiste TIAMA, évêque de Mopti et admirateur apostolique de Sikasso, le même qui avait célébré, la veille sur la Colline mariale, la messe de minuit pour le compte du 49<sup>e</sup> pèlerinage chrétien de la communauté catholique de notre pays. Mgr TIAMA en a profité pour revenir sur le ballet thématique de la veille, interprété par la chorale de Sikasso, étant le diocèse animateur de cette 49<sup>e</sup> édition du pèlerinage catholique, à Kita.

« Ce ballet thématique dépeint notre société d'aujourd'hui », a indiqué le Prélat,

pointant du doigt les secteurs à problèmes : école, santé, économie (dans un coma végétatif), etc.

La corruption et la délinquance financière sont devenues monnaies courantes, sans compter la méchanceté et l'injustice qui sont érigées en modes caractéristiques, « ne sachant plus d'où nous venons et où nous allons », a-t-il dénoncé en substance.

Le remède consiste, selon lui, à restaurer l'esprit de Dieu dans le cœur et l'âme des hommes.

« Le salut, lui, passe par l'écoute et la mise en pratique des paroles de Dieu », a prêché Mgr TIAMA.

« Il faut également faire des prières régulières pour un changement intérieur de tout un chacun », a-t-il invité.

« C'est le cœur même du Malien qui mérite d'être refondé », a insisté le prélat.

Le Président de la Conférence épiscopale du Mali (CEM), Mgr Jonas DEMEBÉLÉ a, pour sa part, délivré un message de paix et de réconciliation, invitant les uns et les autres à « vivre dans la crainte de Dieu ».

L'évêque de Kayes a également exhorté « au

pardon et à la fraternité », chacun devant jouer sa partition et s'efforcer d'être « un modèle de famille en matière de prière et de pardon ».

Il a conclu par des bénédictions pour le Mali et le reste du monde, sans oublier la sœur Cecilia GLORIA, enlevée et retenue otage dans notre pays, avec un clin d'œil pour le projet de grand séminaire à Sikasso.

Le pays a besoin de ces bénédictions et de ces prières, a encouragé le ministre des Affaires religieuses et du Culte, le Dr Mahamadou KONÉ, indiquant que la thématique de cette année (Avec Marie, tous debout pour un Mali réconcilié) s'inscrit en droite ligne de la mission confiée à son Département par les autorités de la Transition.

« Nous allons nous employer à assumer et à consolider la paix en rapport avec notre mission dans les domaines de la religion et du culte », a promis le ministre KONÉ.

« Chaque religion (révélée) a sa place dans notre société malienne », a martelé le Dr KONÉ, précisant qu'ils sont tous importants, chaque segment de notre société, chaque groupe social, chaque ville de notre pays. Car, le Mali est un pays culturel et culturel, mais qui a intégré « les valeurs de la démocratie et de la laïcité », confortant « notre vivre ensemble et la bonne cohabitation religieuse », a-t-il justifié.

Source : CCOM/MARC

# Conférence annuelle de l'administration pénitentiaire : Covid-19 dans les prisons débattue

« L'administration pénitentiaire face à la pandémie de coronavirus », est le thème de la 4ème édition de la conférence annuelle de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée 2020. La cérémonie d'ouverture des travaux s'est tenue hier à Sikasso.

Cette rencontre se tient chaque année, et elle est en sa 4ème édition 2020 qui se déroule à Sikasso du 23 au 25 novembre. Le thème choisi est « l'administration pénitentiaire face à la pandémie de coronavirus » et s'inscrit dans le contexte des ravages que Covid-19 engendre dans le pays aussi bien que dans le reste du monde. La pandémie a porté un sérieux coup dans la mise en œuvre des activités au sein des centres de détentions.

Selon le Directeur national de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée (Dnapes), Ibrahima Tounkara, dans son discours d'ouverture confie : « **Nos habitudes ont été fortement perturbées, nous avons connu des moments de stress car notre objectif visé était zéro cas de Covid 19 dans nos centres de détention. Dès la première réunion du Conseil supérieur de la défense présidée par le chef de l'Etat, l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée a pris avec le plus grand sérieux face à cette pandémie.** »

Une rencontre hebdomadaire impliquant, directeurs régionaux, régisseurs, médecins, infirmiers, travailleurs sociaux autour du Directeur national a été instaurée dans les plus brefs délais pour pouvoir contrer la pandémie dans le milieu carcéral avec des gestes barrières, des mesures de distanciation sociale. Une vaste opération de transfert de 400 détenus environ pour respecter la distanciation a été organisée par la Direction nationale de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée dans leur lutte contre le coronavirus. Tout ceci a été possible grâce au projet « **Prison Nelson Mandela** » en collaboration avec le Pnud et d'autres partenaires techniques et financiers qui visent à améliorer les capacités et performances du système pénitentiaire, améliorer les conditions de détention, préparer les détenus à la réinsertion sociale...

Le Chef du cabinet du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Bakary Soliba Coulibaly, a salué les efforts dont les agents pénitenciers font preuve dans les centres de détention : Le

choix de ce thème est judicieux et atteste du sens élevé de responsabilité dont fait preuve la Dnapes.

Cela est d'autant plus vrai que la gestion de cette pandémie en milieu carcéral relève d'une extrême sensibilité et nécessite la mise en place d'un dispositif rigoureux, non seulement pour l'observation stricte des mesures barrières, protectrices pour les personnes détenues et les agents chargés de leur surveillance, mais aussi pour la prise en charge spécifique des malades qui peuvent y être enregistrés.

« **Si, au nom de la loi, des personnes sont privées de leur liberté par l'Etat et gardées dans des centres créés à cet effet, il est un devoir pour l'Etat d'assurer leur protection dans des situations comme celle liée à la pandémie de la Covid-19** », ajoute le chef de cabinet avant de déclarer ouverts les travaux de la 4e conférence annuelle de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée.

Cette rencontre entre les acteurs du système pénitentiaire malien, est d'offrir un cadre de concertation et de partage de bonnes pratiques en vue d'améliorer et d'adapter celles-ci aux exigences des droits de l'homme et aux principes fondamentaux de l'humanisation de nos centres de détention et aux standards internationaux. Après les allocutions des différents partenaires comme Pnud, Minusma..., la Dnapes a fait son bilan annuel suivi d'une projection de film sur la réinsertion des détenues dans la vie active.

**Oumou Fofana Envoyé Spéciale**  
Source : Mali Tribune





# La CODEM et la perspective des élections : « Poulo » à la reconquête de son électorat

■ ■ Comptons d'abord sur notre propre force  
» ... Pour rester coller à ce slogan qui est plus que jamais d'actualité, le président Housseini Amion GUINDO a entamé, ce week-end, une revue des troupes dans les régions de Ségou et Sikasso. L'objectif de cette démarche très attendue du 1er responsable de la CODEM est de mobiliser la troupe en prélude à des échéances qui s'annoncent dans 16 mois. Outre, le cercle de Ségou, Koutiala et Bougouni seront concernés par cette sortie du président GUINDO.

L'étape de Ségou a permis à la délégation du bureau national de faire l'état des lieux, mais également de fixer les 30 sous sections de la région sur les objectifs du parti à court, moyen et long terme. Très réceptifs à ce message d'espoir, les militants et sympathisants de la région de Ségou ont promis de tout mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs du parti. Pour eux, la barre ne peut plus être placée qu'à hauteur de Koulouba. A l'unisson, la capitale du Balazan a apprécié les récentes prises de position du parti concernant les décrets de mise en place du CNT.

Dans les jours prochains, plusieurs adhésions sont attendues. C'est dire que l'horizon s'éclaircit désormais pour le choix raisonnable du vrai changement, seule condition pour les maliens de se reconnaître enfin en un responsable qui a toujours partagé leurs quotidiens. Au-delà de cette rencontre, le président a rendu un certain nombre de visites de courtoisie à plusieurs notabilités de la ville. Cette posture offensive sur le terrain dénote sans doute de la volonté de Housseini Amion Guindo de reconquérir l'électorat de son parti qui, il faut le rappeler, faisait l'objet d'une véritable ruée sans précédent avant la chute du régime IBK.

En effet, cette jeune formation politique enregistrait, après la présidentielle de 2018, une cascade d'adhésions de militants et sympathisants venant de tous les bords politiques à Bamako tout comme partout à l'intérieur du pays. Des adhésions qui suscitaient toute sorte de commentaires dans les états-majors politiques, surtout chez ceux qui s'estimaient «



grands ». Qu'est-ce qui suscitait de tel engouement pour la CODEM ? Était-ce pour la démocratie qui y régnait ou pour le charisme de son jeune Président qui, il faut le souligner, faisait preuve d'une constance dans les propos, faits et gestes... dans sa conviction pour le Mali ?

Autant de questions qui préoccupaient les observateurs de la scène politique malienne et qui découlaient, pour certains, d'une évidence simple : le déclin des partis dits du « Mouvement démocratique », surtout les plus grands ou supposés tels (ADEMA-PASJ et ses dérivés : RPM, URD) ! Trois partis plus en plus décriés pour avoir été pratiquement les seuls à gérer le pays depuis près de 30 ans, donc responsables actifs ou passifs, directement ou indirectement de ce qui nous arrive aujourd'hui, et cela à travers de simples jeux de chaises

musicales, mais aussi pour l'absence de démocratie en leur sein, les jeunes y ayant toujours été relégués au second plan et soumis aux desideratas des « vieux » par la force de l'argent !

Rappelons que le parti Convergence pour le Développement du Mali (CODEM) a été créé le 24 mai 2008 par Housseini Guindo dit « Poulo », alors jeune député à l'Assemblée Nationale du Mali, avec comme symbole la Quenouille et le slogan « Comptons d'abord sur nos propres forces ». La CODEM se veut aussi, selon ses responsables, « une organisation politique à vocation africaine qui vise la construction au Mali d'un État républicain et démocratique ouvert à une économie de marché à visage humain ».

■ Yama DIALLO

## L'insécurité sévit au nord, au centre et même au Sud : Le Colonel Assimi GOÏTA plus préoccupé par le CNT que par ses missions régaliennes



Sur le plan sécuritaire, ça ne va pas au nord, au centre et même au sud. Mais apparemment, le vice-président en charge des questions de défense et de sécurité est beaucoup plus préoccupé par la mise en place du Conseil National de Transition, CNT, à cause duquel « le torchon brûle » entre les militaires qui se « taillent la part du lion » dans le quota des partis politiques, les regroupements de partis politiques, les organisations de la société civile, et le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Certains ont jugé nécessaire de bouder purement et simplement le processus de mise en place de cette institution dont le coordinateur de la CMAS, Issa Kaou N'Djim et autres, se battent pour que la présidence soit confiée au Colonel Malick Diaw.

La désignation du président du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP), Colonel Assimi Goïta comme vice-président en charge des questions de Défense et de Sécurité avait suscité beaucoup d'espoir pour le peuple ma-

lien. Malheureusement cet espoir a été de courte durée. Sur le plan sécuritaire, les choses vont de mal en pis. Nul doute, pour la sécurité des personnes et de leurs biens, les défis demeurent toujours énormes. Au lieu de se battre en vue de mettre en place des stratégies appropriées pour la paix et la sécurité, l'adjoint au « boss » est préoccupé par la mise en place du CNT.

Estimant qu'il est le Président d'une Transition et qu'il « essaie de se mettre au-dessus de la mêlée », le Chef de l'Etat, Bah N'Daw a confié la constitution du Conseil National de Transition (CNT) au vice-président, Colonel Assimi Goïta. Dans cette dynamique, le Président Bah N'Daw a pris les décrets N°2020-0142/PT-RM du 9 novembre 2020 et N°2020-0143/PT-RM du 9 novembre 2020, portant respectivement sur les modalités de désignation des membres du CNT et fixation de la clé de répartition de ses membres. Il ressort de la clé de répartition que les forces de défense et de sécurité ont 22 sièges ; les partis politiques 11 sièges ; la

société civile 9 sièges ; le M5-RFP 8 sièges ; entre autres.

Il est important de retenir que le Conseil National de Transition adopte le Plan d'actions de la Feuille de route de la Transition présenté par le Premier ministre. Il veille à l'orientation, au contrôle et au suivi-évaluation de la Feuille de route de la Transition.

Si ce conseil joue le rôle de l'Assemblée Nationale, cela va de pair avec des avantages qui ne sont pas à négliger. Généralement partout où il est question d'argent, les « levées de boucliers » ne faiblissent pas. Si le vice-président est focalisé sur cette question, le Conseil National de Transition parviendra-t-il à travailler sans la paix et la sécurité ? Cette théorie n'est pas évidente. Selon le décret n°2020-0072/PT-RM du 1er octobre 2020 portant promulgation de la Charte de la Transition, le vice-président est chargé des questions de défense et de sécurité.



## Gouvernance au Mali : Lettre à grand-père du 24 novembre

### Cher grand-père...

Je t'envoie cette 75ème pour te donner mes nouvelles et recevoir les tiennes. Moi je vais bien. J'espère de même pour toi. Maintenant c'est le concours d'entrée au Conseil national de Malick Diaw pardon de la Transition. J'ai déposé mes dossiers. Il faut prier que le président de l'intérieur Assimi Goïta, me confonde avec Malick Diaw et me désigne président du CNT. Croisons les doigts et prions. Dieu peut tout.

Cher grand-père, les Maliens s'endettent à vau-l'eau. Les gestions claniques et oligarchiques refont surface. On ne tire aucune leçon du passé et ne pose aucun regard sur le futur. Juste des décisions à court terme qui donnent l'impression de gérer les problèmes or ne font que semer de très mauvaises graines pour l'avenir. Que Dieu nous en préserve !

Cher grand-père, l'heure est à un bilan. Un véritable bilan. Une revue de toutes les erreurs. Depuis Modibo Keita, Moussa Traoré, Alpha, ATT et jusqu'à IBK. Ils ont tous commis de grosses erreurs. Des erreurs communes à tous. Tant que nous ne pallierons pas ces er-

reurs répétitives, nous nous retrouverons face aux mêmes obstacles répétitifs. Coup d'Etat, soulèvement populaire, révolte, rébellion, révolution...

Oui cher grand-père ! Modibo Keita, Amadou Toumani, Alpha et IBK ont tous commis les mêmes erreurs. Tout ce qu'ils ont bâti, a été renversé d'un revers de main après eux ou même devant eux. Car ils se sont limités à construire des grosses industries et des grandes infrastructures. Ils ont oublié qu'il fallait des grandes institutions et des systèmes étatiques renforcés qui ne dépendaient pas de quelques hommes. Les grandes infrastructures et industries sans institutions fortes sont comme un immeuble sans sous-bassement. Tôt ou tard, ils s'écrouleront.

Oui cher grand-père, il faut donner au Mali des institutions fortes et un système démocratique renforcé. Quittons les chimères de l'homme providentiel, mettons en place des structures institutionnelles qui répondent à nos besoins, que le pays fonctionne comme tel écrit dans les textes et non la volonté de quelques légitimités (civiles, militaires ou politiques).

Oui grand-père ! Cette transition doit nous permettre de passer à un toilettage profond de

nos textes d'en réviser les lacunes de mettre en place de grandes institutions et d'organiser des élections transparentes afin de permettre à des hommes et femmes valables bien élus d'acheminer le Mali vers le grand bonheur. C'est cela la Refondation de l'Etat.

Cher grand-père, aucun clan seul, ni militaire, ni civil ni politique ne pourrait réaliser seul cette refondation. Et pire, l'enfer c'est de confondre refonder et nettoyer par une soi-disant lutte contre la corruption. Pour une vraie refondation, il faut miser que sur l'avenir. Donner de nouvelles pulsions, des nouveaux gardes fous et une autre équipe au Mali. C'est en cela le salut. Et non une lutte anti-corruption qui n'engendrerait qu'un autre coup d'Etat. Qui ne chercherait pas couvrir ses arrières ? Or tous les chiens ont la gale au Mali.

Cher grand-père, une gestion clanique ne nous mènera qu'à un autre problème. Quand un pays s'effondre à ce niveau, on ne cherche pas la solution dans les caniveaux. Cela ne nous ne mènera que dans d'autres caniveaux. D'autres 18 août, d'autres 22 et 26 mars. Pour la réalisation des grands édifices, la force et la persévérance suffisent au maçon mais l'architecture fait appel à l'art et la science. La politique sans les politiques est utopique. A mardi prochain ! InchiAllah !

**Lettre de Koureichy**  
**Source : Mali Tribune**



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**



## Témoignage : « La sœur de ma copine devenue ma coépouse »

“Depuis que j’ai connu l’identité de sa future (seconde femme) je demande à toute personne que je croise si nous sommes encore vivants”. Sous le choc, Mariam D. témoigne son horrible trahison.

Je suis titulaire d’un master, mère, épouse et une personne très comblée jusqu’en octobre dernier. Commerçante, je fais la navette entre le Nigéria, le Niger. Mon Mari m’a annoncé qu’il allait se remarier au début, je lui en ai voulu ; j’en ai pleuré et même eu envie d’attenter à sa vie. Depuis l’annonce jusqu’à maintenant, mon mari est resté égal à lui-même, c’est-à-dire

aucun changement de comportement à mon égard. Mes amies, ma famille m’ont beaucoup soutenue car j’étais vraiment à bout. Par ailleurs, une partie de ma belle-famille est encore sous le choc. Mon mari est timide et casanier par nature, ce qui fait que personne n’a vu cela venir. Il m’a donc annoncé calmement qu’il allait se remarier. Il m’a même remis son budget, me chargeant de

choisir la date et de m’occuper des préparatifs.

1. K., une bonne amie et confidente, m’a conseillé de proposer décembre à mon mari. Il a accepté. La même copine me conseilla de ne pas chercher à savoir qui est ma coépouse. Là encore, j’ai suivi ses conseils.

Ma copine m’a accompagnée jusqu’au Nigeria pour choisir le trousseau de ma coépouse. Une semaine après notre retour, j’ai découvert que ma future coépouse n’est autre que la petite sœur de ma meilleure amie.

Choquée j’ai interpellé ma copine. Pour toute réponse, elle ne m’adresse plus la parole. Pire, elle a bloqué mon numéro.

Seule une personne qui a été dans ma situation peut me comprendre”.

**Aïchatou Konaré**  
Source : Mali Tribune



# Éthiopie : Le dirigeant du Tigré rejette l'ultimatum du gouvernement

**Alors que le pouvoir fédéral projette d'encercler Mekele, capitale du Tigré, le président de cette région dissidente de l'Éthiopie refuse de rendre les armes. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit se pencher sur cette situation explosive mardi.**

Le président du Tigré a rejeté, lundi 23 novembre, l'ultimatum lancé la veille par le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed aux dirigeants de cette région dissidente de l'Éthiopie qui leur donnait 72 heures pour se rendre.

Près de trois semaines après le début d'une opération militaire visant à rétablir son autorité sur cette région du nord de l'Éthiopie, le pouvoir fédéral projette d'encercler prochainement Mekele, capitale du Tigré et siège du gouvernement local issu du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), qu'il veut remplacer par des "autorités légitimes".

Il y a dix jours, Abiy Ahmed avait lancé un premier ultimatum aux combattants tigréens, les appelant à faire défection et à rejoindre l'armée fédérale. Quelques jours plus tard, il annonçait que l'intervention militaire au Tigré, lancée le 4 novembre, entrait dans sa "phase finale".

"Combien de fois (Abiy Ahmed) a-t-il dit trois jours ? Il ne comprend pas qui nous sommes. Nous sommes un peuple de principes et prêt à mourir pour défendre notre droit à administrer notre région", a déclaré lundi à l'AFP le président du Tigré et chef du TPLF, Debretsion Gebremichael. "Il s'agit de camoufler la défaite que (les soldats éthiopiens) ont subie aujourd'hui sur trois fronts. Afin d'avoir du temps pour se regrouper", a-t-il ajouté, sans préciser de quels fronts il s'agissait.

## Réfugiés

Le TPLF a également annoncé, via son agence de presse officielle, Tigray Mass Media Agency, avoir tiré lundi des roquettes sur l'aéroport de Bahir Dar, capitale de la région voisine de l'Amhara. C'est la troisième fois que cet aéroport est visé par des attaques du TPLF,

qui affirme qu'il est utilisé par les appareils éthiopiens bombardant le Tigré.

Lundi, deux habitants de Bahir Dar ont indiqué à l'AFP avoir entendu des roquettes tomber. "Trois roquettes sont tombées sur la ville près de la zone de l'aéroport. Nous ne savons pas s'il y a des victimes ou des dégâts", a déclaré l'un d'eux.

La vérification sur le terrain et de source indépendante des affirmations de l'un et l'autre camp est très difficile, le Tigré étant quasiment coupé du monde depuis le début du conflit. Aucun bilan précis des combats, qui ont fait au moins des centaines de morts, n'est non plus disponible.

Plus de 40 000 réfugiés éthiopiens sont arrivés au Soudan depuis le 10 novembre, fuyant l'offensive des forces gouvernementales contre

le Tigré, a indiqué lundi le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

## Conseil de sécurité

Appelant à une désescalade rapide du conflit, la communauté internationale a lancé plusieurs tentatives de médiation. L'Union africaine (UA), notamment, a nommé envoyés spéciaux les anciens présidents mozambicain Joaquim Chissano, libérienne Ellen Johnson-Sirleaf et sud-africain Kgalema Motlanthe.

Lundi, le porte-parole de la cellule de crise gouvernementale pour le Tigré, Redwan Hussein, a décliné en substance cette médiation, mais a indiqué que le gouvernement "parlerait avec ces envoyés par respect pour (...) les dirigeants africains". "Il pourrait y avoir plusieurs scénarios selon lesquels l'enjeu d'une paix durable pourrait être discutée, mais pas avec" le TPLF, a dit Redwan Hussein.

Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra mardi sa première réunion sur la guerre au Tigré, à la demande de l'Afrique du Sud, du Niger, de la Tunisie et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, a-t-on appris lundi de sources diplomatiques. Cette réunion virtuelle se tiendra à huis clos.

Source : AFP





# États Unis : Donald Trump donne son feu vert au processus de transition vers une administration Biden

**Donald Trump a annoncé en début de soirée, lundi 23 novembre, qu'il permettait l'ouverture du processus de transition vers l'administration de Joe Biden, plus de deux semaines après l'annonce de la victoire du candidat démocrate dont l'équipe a salué une étape permettant « un transfert du pouvoir pacifique ».**



**D**onald Trump a autorisé, lundi, l'administration américaine à opérer le processus de transition pour le président élu Joe Biden, lui donnant accès à des fonds et des comptes rendus, alors même que le président sortant a promis de continuer à contester les résultats de l'élection présidentielle du 3 novembre.

Le président républicain sortant s'est gardé de reconnaître directement la victoire de Joe Biden en promettant de poursuivre un « juste combat » alors qu'il multiplie les recours en justice, sans succès, pour tenter de démontrer des fraudes lors du scrutin du 3 novembre. « Néanmoins, dans le meilleur intérêt de notre pays, je recommande » que l'agence gouvernementale chargée du transfert du pouvoir fasse « ce qui est nécessaire concernant les protocoles, et j'ai demandé à mon équipe de faire de même », a-t-il tweeté.

« Je prends ce rôle au sérieux et, du fait des récents développements liés aux recours juridiques et aux certifications des résultats électoraux, je transmets cette lettre pour rendre les ressources et services disponibles pour vous », écrit Emily Murphy, la directrice générale

des services de l'administration Trump, dans une lettre adressée à Joe Biden.

Le camp Biden salue la perspective d'un « transfert pacifique du pouvoir »

Cette annonce intervient alors que le Michigan, État crucial pour le scrutin du 3 novembre, a certifié un peu plus tôt les résultats donnant Joe Biden vainqueur. Les démarches juridiques de la campagne Trump pour inverser les résultats dans des États clés ont presque toutes échoué. « Ce qui a déclenché cette reconnaissance formelle, c'est que le Michigan a certifié que Joe Biden avait gagné, la Pennsylvanie également, la Géorgie avait déjà été attribuée à Joe Biden : les États ont effectué leurs déclarations de victoire officielle et donc il n'y a plus de recours possible », explique Célia Belin, chercheuse associée au Brookings Institute.

Pour Joe Biden, c'est enfin le retour à une forme de normalité, analyse notre correspondant à San Francisco, Éric de Salve. Simple détail, le site internet de la transition vient de changer d'adresse avec maintenant un très officiel « .gov ». Concrètement, en attendant son investiture le 20 janvier, le président élu va

bénéficier des 6 millions de dollars de fonds fédéraux pour financer la transition. Ses équipes peuvent maintenant se réunir dans des bâtiments officiels. Mais surtout, Joe Biden a désormais accès aux briefings « secret défense » des agences de renseignement et aux représentants des agences fédérales, comme le docteur Fauci, directeur de l'institut des maladies infectieuses, pour préparer sa riposte face au coronavirus dont les contaminations explosent aux États-Unis.

Dans un communiqué, l'équipe de transition de Joe Biden a d'ailleurs déclaré qu'elle débiterait les réunions avec des représentants du gouvernement fédéral afin de discuter de la lutte contre la crise sanitaire, de sécurité nationale et d'autres questions. Cette décision fournit « à la prochaine administration les ressources et le soutien nécessaires pour mettre en œuvre un transfert du pouvoir pacifique et sans accroc », a salué un responsable de l'équipe de Joe Biden, Johannes Abraham, dans un communiqué.

Pendant ce temps, Joe Biden, qui n'a pas attendu pour constituer sa future équipe gouvernante, dévoile progressivement les visages de cette équipe.

À aucun moment, il ne s'est laissé perturbé par les recours de Donald Trump qu'il a balayés comme étant juste un petit retard temporaire. Quinze jours plus tard, il est pleinement dans la transition.

Célia Belin

« Donald Trump gardera ce récit politique »

C'est donc une avancée à reculons opérée par Donald Trump. L'actuel locataire de la Maison Blanche ne reconnaît pas, en effet, à titre personnel, avoir perdu l'élection. « Il l'a dit, il ne reconnaît pas sa défaite et considère qu'il a encore beaucoup d'atouts pour prouver que c'est lui qui a gagné. Simplement, il commençait à être sous pression, laquelle est en train de s'accroître notamment dans son propre camp avec certains de ses fidèles, comme Chris Christie, qui demandaient que les vannes de la reconnaissance administrative de la victoire de Joe Biden puissent se déclencher, puisque cette reconnaissance formelle et administrative permet une transition entre les équipes sortantes et entrantes », explique Célia Belin. En revanche, conclut la spécialiste, « Donald Trump gardera ce récit politique, même s'il n'est basé sur aucune réalité, pour construire sa carrière future. »



## Situation sanitaire des Aiglons du Mali au Sénégal le doute plane sur la fiabilité des tests covid-19 effectués au Mali : La direction de la médecine sportive pointée du doigt

**L**e voile se lève peu à peu sur la situation sanitaire des Aiglons du Mali, dont 15 membres ont été déclarés positifs à la Covid-19 au Sénégal. Il ressort de nos investigations que certains membres de la délégation avaient été testés positifs à Bamako, le 17 novembre. Ces résultats auraient été dissimulés. Par qui ? Des enquêtes ont été instruites par le gouvernement afin de situer les responsabilités sur cette affaire qui jette le discrédit sur la fiabilité des tests Covid-19 dans notre pays.

C'est une bombe en phase d'exploser. La contamination à la Covid-19 de 15 membres (8 joueurs et 7 membres de l'encadrement) de l'Equipe nationale junior du Mali au Sénégal continue de susciter des questions et, déjà, de l'indignation. Cette affaire tire son origine au Centre National de Médecine Sportive où le prélèvement a été effectué sur les Aiglons du Mali, le 17 novembre. Et après l'analyse de l'Institut National de Recherche en Santé Pu-

blique (INRSP), le rapport de tests fourni à la Direction de la Médecine Sportive aurait révélé des cas positifs, y compris le médecin de l'équipe, Lamine Soumaré. Mais ces résultats ont, semble-t-il, été dissimulés.

Selon une source médicale, ce sont ces cas positifs qui ont contaminé le reste de l'équipe. Avant d'expliquer « qu'au moment des prélèvements, les négatifs étaient en phase d'incubation et ont été donc indétectables ».

Qui a pu cacher ces résultats positifs, envoyés par l'INRSP à la Direction de la médecine sportive et pour quel but ? Le Directeur, non moins président de la Commission médicale de la FEMAFoot, Dr. Adama Sangaré, est ainsi interpellé.

En tout cas, cette situation suscite beaucoup de questions. Les Aiglons ont-ils voyagé avec des certificats de tests positifs ou des responsables ont-ils falsifié les résultats ? Les agents de sécurité sanitaire de l'Aéroport Président Modibo Kéita ont-ils fait preuve de lé-

gèreté en faisant passer des cas positifs ? Des investigations en cours, instruites par le gouvernement, devront permettre d'édifier l'opinion nationale et internationale. De retour d'un voyage sur Kayes, le ministre de la Jeunesse et des Sports se montre très actif dans cette affaire. Mossa Ag Attaher est, en effet, déterminé à situer les responsabilités afin de prendre les décisions qui s'imposent. Cela, afin de clarifier définitivement cette affaire qui met en doute la fiabilité des tests effectués au Mali.

Rappelons que lors de la journée FIFA, en octobre 2020, des cas positifs de covid-19 avaient également été détectés au sein de l'équipe nationale senior du Mali en Turquie. Une situation qui a d'ailleurs entraîné l'annulation du match amical qui devait opposer le Mali à l'Iran.

**Sory Ibrahima COULIBALY**  
Source : l'Indépendant





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Des étapes sont à vivre pour ressentir une sérénité. Des réunions peuvent remplir votre journée intense. Il faut éviter de vous consacrer aux autres, car vos collègues apprécient votre soutien. Concentrez-vous sur vos tâches et apprenez à refuser les demandes.

Les dépenses peuvent avoir un lien avec le règlement des factures ou des paiements obligatoires. Vous devez attendre de stabiliser votre budget pour acheter des produits chers. De petits accessoires destinés aux loisirs et aux sports sont probables.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vos performances font grand bruit au sein de votre entreprise. Vos prises de risque ne sont pas toujours bien accueillies, sachez que votre attitude ne laisse personne indifférent. Vous n'avez qu'une seule chose en tête, continuer vos prouesses.

La journée est placée sous le signe de l'économie, en effet, aujourd'hui il est préférable d'avoir des oursins dans la poche plutôt que de dépenser votre argent à tout-va. Pour le moment les charges de la maison sont plus importantes que le reste.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Le climat favorise des discussions au sujet des conditions de travail. Vous retrouvez du courage et souhaitez vous éloigner du service à cause de la désorganisation. Soyez patient tout en restant à l'écoute, car un coup de piston pourrait vous y aider.

Les dépenses sont importantes et elles sont difficiles à freiner. Vous devez faire attention à vos tentations, car vous craquez facilement sur des gadgets ou des accessoires. Les produits destinés à la voiture peuvent faire partie des frais principaux.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous aurez un peu tendance à vous disperser pour aller grappiller des informations plutôt que de vous concentrer sur un dossier en particulier. Recentrez-vous sur un objectif prioritaire, ce sera davantage efficace.

Vos finances s'épanouissent et vous obtenez ce que vous attendez. Vous êtes dans une phase de réalisation et de prospérité. Toutefois, attention aux dépenses inutiles qui pourraient vous faire perdre de l'argent par excès de confiance.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Pour réussir dans votre carrière, vous avez besoin de vous entourer de personnes comme vous qui sont loyales et avec une conscience professionnelle. La journée est source de satisfactions avec un avancement sensible dans votre évolution professionnelle.

La prudence est utile, car même si votre capacité financière vous permet de dépenser sur des loisirs, vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens et vous retrouver avec un risque de découvert. Tentez de différer vos frais peu utiles et regrettables.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Votre intuition vous dit qu'un collègue n'est pas fiable, voire malhonnête. Vous hésitez à en faire part à votre hiérarchie. Par peur d'être mal perçu par vos collaborateurs, vous préférez vous taire. Vous rongez votre frein en le gardant à l'oeil.

Aujourd'hui vous pourriez être amené à déplacer de l'argent ou à régler une situation financière datant d'il y a quelques mois. Vous ne pourrez pas y échapper, même si ça ne vous enchante pas, autant solutionner le problème au plus vite.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Des concessions sont à faire. Le poste actuel ne vous donne guère de satisfaction et vous avez l'impression de faire un travail d'exécution en vous oubliant. Une piste vers un nouveau poste peut venir de la part d'un collaborateur qui vous appuie.

Vous savez réaliser des économies avec des astuces en attendant que vos finances se stabilisent de nouveau. La prudence est recommandée pour préserver le budget et ne pas avoir de découvert avant la fin du mois. Les soldes ou du bricolage sont conseillés.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Votre dynamisme et votre efficacité ne trouvent pas de quoi s'exprimer. Aussi, vous déciderez de changer la donne ! Vous reverrez entièrement votre manière de travailler et proposerez de nouvelles idées à votre hiérarchie qui sera bien obligée de vous écouter !

Vous parvenez à faire fructifier vos ressources financières. Jupiter dans le secteur vous aide à mener votre barque. Mais si la chance peut vous sourire, n'en faites pas un principe acquis ! Uranus dissonant pourrait brutalement vous faire perdre une partie de vos gains.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Mars en Vierge vous met sous pression et votre activité demande d'être réactif. Vous devez être prudent quand vous parlez : vous êtes sec et autoritaire, car vous êtes pressé. La complicité professionnelle peut défaillir pour des questions de maladresse.

Si un ancien ami vous réclame de le dépanner financièrement, ne le faites pas de suite. Il est conseillé de ne pas prêter votre argent et de cesser de céder aux pulsions de dépenses. Neptune en Poissons vous incite à dépenser pour n'importe quel prétexte.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Sur le plan professionnel, Neptune vous annonce que vous sortez la tête de l'eau. Exit les petits tracassés, vous êtes bien décidé à aller de l'avant. Dorénavant, vous faites la part des choses, vous prenez le recul nécessaire, vous devenez optimiste.

Vous rappelez à votre employeur l'augmentation promise, de peur que votre accord ne passe aux oubliettes, mais pour l'obtenir, vous devrez redoubler d'efforts, pensez à votre compte en banque, apparemment on vous teste encore sur vos compétences.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Uranus votre planète, vous aide à aller de l'avant. Une petite part de risque est prise pour trouver un nouveau poste. Un appui inattendu devrait provenir d'un collègue. Vous lui inspirez confiance. Il voit vos potentiels et tente de vous appuyer.

Il est utile de faire des économies. Vous vivez au-dessus de vos moyens, car vous craquez facilement sur des articles. Des achats pourraient être sans importance ou être peu utiles. Une petite pause sur les dépenses serait utile et même nécessaire.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous prenez les choses en main et tenez le rôle de leader. Très intuitif, sous l'effet de Mercure vous insufflez des idées ingénieuses, et, coaché par Uranus, vous suggérez des modifications nécessaires à une meilleure organisation. Vous avez tout compris !

Côté budget, il serait bon de penser restructuration... Votre banque pourrait vous rappeler à l'ordre si vous dépassez un découvert autorisé ou si vous n'avez pas les fonds suffisants pour honorer un prélèvement. Restez vigilant.



# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous